



Fédération Syndicale Unitaire  
de l'Orne

CDEN

## DÉCLARATION PRÉALABLE

Mardi 9 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Ce CDEN de bilan de rentrée est aussi pour la FSU un CDEN de bilan de mandat puisque nous sommes ici réunis pour la dernière fois dans cette configuration du fait des élections professionnelles.

Un bilan décevant sur le fonctionnement de l'instance tout d'abord.

Les documents présentés à cet ordre du jour illustrent parfaitement notre perception, notre analyse et notre bilan de fonctionnement de cette instance : un respect à minima du droit ainsi que de la forme, un espace de débat certes ouvert et courtois mais force est de constater que le dialogue social y reste insuffisant. En effet que penser :

- des quatre procès-verbaux à approuver aujourd'hui et datant d'un an ?
- de l'absence de mise en place de comité de suivi départemental des rythmes scolaires, alors même qu'il aurait dû l'être depuis le mois de septembre ? Là, encore une fois, les faits sont bien loin des promesses.
- de l'absence du procès verbal de la séance du 2 juillet pourtant pas très long ni difficile à établir mais peut être gênant pour le premier représentant de l'état dans notre département ?
- de l'attitude du Préfet lors du CDEN des 2 juillet et 25 novembre derniers?

Pour celles et ceux qui n'étaient pas présents nous rappellerons juste que celui-ci a eu une attitude discourtoise des personnes et du règlement de cette instance avec un ton irrespectueux et agressif.

Son départ étant acté, nous ne nous étalerons pas plus sur ce sujet passé et vous souhaitons la bienvenue Madame la Préfète avec l'espoir d'un vrai dialogue duquel l'écoute ne peut être dissociée.

Le bilan tout aussi décevant sur le fond maintenant.

A cette rentrée, les moyens accordés n'ont pas été encore à la hauteur des besoins et la rentrée a été tendue : classes très chargées (parfois plus de 30 élèves par classe dans les collèges, plus, dans les lycées), sans oublier les difficultés pour la vie scolaire, les assistants sociaux et la médecine scolaire et du travail sinistrée.

Dans le 1er degré la prétendue priorité au primaire restée sans effet dans notre département. A mi-mandat du quinquennat, la politique éducative qui était affichée comme la grande priorité du gouvernement n'est pas à la hauteur de l'enjeu de la réussite de tous les élèves. A ce sujet qu'en est-il de la remise en place des RASED, de la scolarisation des moins de 3 ans, de la formation continue et de la formation initiale qui, si elles ont été réinstaurées restent insuffisantes et mal ordonnées pour cette dernière ?

En imposant une réforme des rythmes mal pensée, peu financée et fortement contestée, qui désorganise le fonctionnement des écoles, le ministère a éludé les mesures nécessaires à prendre contre les inégalités scolaires. Que dire de plus quand la gratuité des activités périscolaires n'est pas systématiquement offerte ? Gratuité mise à mal par la baisse programmée dans le budget 2015 des

dotations de l'État aux collectivités locales.

On voit donc que les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels ne s'améliorent pas.

Pourtant il y a urgence dans l'Éducation à se pencher sur le sort de professions de plus en plus malmenées : une charge de travail croissante, une revalorisation en panne, le maintien d'un management oppressant. Pour ne citer qu'un exemple, les pressions indirectes exercées sur certains collègues du premier degré pour bénéficier de leur droit à formation ou information syndicale. L'IA-DASEN leur demande de choisir quels collègues des écoles en bénéficieront en n'en laissant qu'un par école participer en cas de demandes multiples. De plus, il refuse d'assurer les remplacements dans ces cas et cela même si des remplaçants restent à disposition dans leur école de rattachement ce jour là ! Il s'agit bien d'une volonté de nuire à l'exercice de ce droit syndical !

Concernant ce droit syndical dans le premier degré, la FSU s'oppose à la circulaire qui restreint l'exercice plein et entier du droit syndical des enseignants en n'autorisant qu'une seule des trois réunions d'informations sur le temps élèves. C'est effectivement à l'administration qu'incombe la responsabilité d'assurer la continuité du Service public sans porter préjudice à l'exercice des droits syndicaux.

La FSU a la volonté de porter les attentes et revendications des personnels. La FSU a la volonté de faire progresser l'École publique. La FSU a la volonté de faire progresser un dialogue social effectif.

Les résultats des élections professionnelles qui viennent de se dérouler ont confirmé la FSU comme une force incontournable.

La FSU continuera de porter avec les personnels la nécessité des évolutions nécessaires à conduire pour transformer le système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les jeunes et défendre tous les personnels.